



ADMINISTRATION GENERALE

Le 10 mai 2021

MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERS MUNICIPAUX

OBJET : *Convocation du Conseil Municipal*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En application des Articles L 2121.10 et L2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en présentiel :

Le lundi 17 mai 2021 à 18H30 au Kiasma

En raison de la crise sanitaire et en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, la réunion se tiendra sans public.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, les synthèses des affaires soumises à délibération du Conseil, un pouvoir, le procès-verbal du conseil municipal du 15 mars 2021 ainsi que l'attestation de déplacement dérogatoire justifiant votre déplacement après 19h, je vous invite à cocher le motif « n°4 Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative. »

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Frédéric LAFFORGUE